

Carrière de Kernevez-Bras
Commune de PLOUNEVEZ LOCHRIST (29)



Dossier de demande d'autorisation environnementale

Article R181 du Code de l'Environnement

Dossier réalisé en collaboration avec :



Référence : R257-Plounevez-juin2023

CARRIÈRE de KERFAVEN - PLOUDIRY
Tél. 02 98 25 12 60 - Fax 02 98 25 15 81

CARRIÈRE de KERASTANG - ST-RENAN
Tél. 06 34 17 48 75

CARRIÈRE de LAN AR MARC'H - TRÉZILIDÉ
Tél. 06 34 17 48 73 - Fax 02 98 61 54 89

CARRIÈRE du MENEZ LUZ - TELGRUC/MER
Tél. 06 20 68 04 17

CARRIÈRE de LESCOAT - PLOUIDER
Tél. 06 29 88 62 08 - Fax 02 98 47 25 60

CARRIÈRE de LOPÉREC - LOPÉREC
Tél. 06 85 03 86 20 - Fax 02 98 81 14 58

CARRIÈRE de PONT PINVIDIC - LAMPAUL - GUIMILIAU
Tél. 06 29 88 62 19 - Fax 02 98 79 43 62

SOMMAIRE DU DOSSIER

PARTIE 1 : CONTEXTE ET LETTRE AU PREFET

1. Contexte et historique
2. Présentation succincte du projet
3. Lettre au Préfet
4. Cadre réglementaire et consultations

PARTIE 2 : DEMANDE

Article R181-13 du Code de l'Environnement

5. Identification du demandeur
6. Localisation de l'activité
7. Attestation de propriété
8. Description de l'activité, comprenant :
 - Nature et volume de l'activité,
 - Procédés de fabrication,
 - Nomenclature applicable,
 - Moyens de suivi et de surveillance,
 - Moyens d'intervention en cas d'accident ou d'incident,
 - Conditions de remise en état,
 - Nature, volume et origine des eaux utilisées,
9. Notice d'incidence
10. Décision d'examen au cas par cas
11. Eléments graphiques
12. Note de présentation non technique

Pour des facilités de lecture, la Note de présentation Non Technique (chapitre 12) a été insérée, sous pochette séparée, avant la Partie 1 : Contexte et Lettre au Préfet.

PARTIE 3 : COMPLEMENTS A LA DEMANDE - ICPE

Article D181-15-2 du Code de l'Environnement

13. Procédés de fabrication
14. Capacités techniques et financières
15. Etat de pollution des sols
16. Garanties financières
17. Plan d'ensemble au 1/200 réduit au 1/1000
18. Etude de dangers
19. Avis des propriétaires et du maire sur le projet de remise en état
20. Procédure d'évolution du plan local d'urbanisme (le cas échéant, si PLU en phase de révision ou modification)
21. Plan de gestion des déchets d'extraction
22. Document justifiant du respect des prescriptions générales applicables aux installations soumises au régime de l'enregistrement (rubriques ICPE 2515)

PARTIE 1 : CONTEXTE ET LETTRE AU PREFET	8
1. Contexte de la demande	9
1.1. La société Carrières Lagadec	9
1.2. L'intérêt des carrières en général	10
1.3. La carrière de Kernevez-Bras	11
2. Présentation succincte du projet	12
3. Lettre au Préfet	14
4. Cadre réglementaire et consultations	16
4.1. Autorisation environnementale	16
4.1.1. Procédure réglementaire	17
4.1.2. Consultation du public : enquête publique	20
4.1.3. Concertation préalable	22
4.2. Code de l'Environnement	23
4.2.1. Cadre général des ICPE	23
4.2.2. Rubriques ICPE applicables au projet	23
4.2.3. Loi sur l'eau – rubriques IOTA	27
4.2.4. Espèces protégées	28
4.2.5. Natura 2000	30
4.3. Code Forestier	31
4.4. Code de l'Urbanisme	31
4.4.1. Permis de construire	31
4.4.2. Documents d'urbanisme	32
4.4.2.1. PLU en vigueur	32
4.4.2.2. PLUi-h en cours d'élaboration	34
4.4.3. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	37
4.5. Autres réglementations potentiellement applicables	39
4.5.1. Arrêté ministériel du 22 septembre 1994	39
4.5.2. Arrêté du 23/01/97	39
4.5.3. Archéologie	40
4.5.3.1. Vestiges archéologiques	40
4.5.3.2. Archéologie préventive	40
4.5.4. Compatibilité avec les plans, schémas et programme d'orientation nationale, régionale et départementale	42
4.5.4.1. Liste des plans, schémas et programmes	42
4.5.4.2. Schéma Régional des Carrières de Bretagne	47
4.5.4.3. Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Bretagne	60
PARTIE 2 : DEMANDE	64
5. Identification du demandeur	65
6. Localisation de l'activité	69
6.1. Repères cartographiques et découpage administratif	69
6.2. Repérage parcellaire	74
6.2.1. Périmètre actuel	74
6.2.2. Périmètre sollicité	74
7. Attestation de propriété	75
8. Description de l'activité	85
8.1. Nature et volume de l'activité	85
8.1.1. Le site actuel	85
8.1.2. Les extractions	90
8.1.2.1. Le gisement exploité	90
8.1.2.2. Modalités d'extraction	93

8.1.2.3.	Cote de fond de fouille	93
8.1.2.4.	Volume sollicité des extractions	94
8.1.2.5.	Durée des extractions	94
8.1.2.6.	Gestion des terres végétales et terres de découvertes	94
8.1.2.7.	Boues de lavage	94
8.1.3.	Les remblaiements	95
8.1.3.1.	Les stériles	95
8.1.3.2.	Les déchets inertes extérieurs	95
8.1.3.3.	Synthèse des volumes à stocker	98
8.1.4.	La valorisation par recyclage de matériaux inertes extérieurs	98
8.1.5.	Le phasage d'exploitation	99
8.2.	Procédés de fabrication	106
8.2.1.	Moyens humains	106
8.2.2.	Installations annexes et circuit des eaux	106
8.2.3.	Descriptif des installations	107
8.2.4.	Descriptif des engins	108
8.2.5.	Descriptif des matériaux produits	108
8.2.6.	Horaires de fonctionnement	108
8.3.	Nomenclature applicable	108
8.4.	Moyens de suivi et de surveillance	109
8.5.	Moyens d'intervention en cas d'accident ou d'incident	111
8.6.	La remise en état	112
8.6.1.	Principes généraux de la remise en état	112
8.6.2.	Mise en sécurité du site	112
8.6.3.	Plan de remise en état	112
8.6.4.	Détails des mesures de remise en état	114
8.6.5.	Discussion sur le devenir du site	114
8.6.6.	Remise en état anticipée	114
8.7.	Nature, volume et origine des eaux utilisées,	115
9.	Notice d'incidence	116
9.1.	Une description du projet	116
9.1.1.	Description et localisation du projet	116
9.1.2.	Description des caractéristiques physiques de l'ensemble du projet	118
9.1.3.	Les raisons du choix du projet	119
9.1.3.1.	Choix du périmètre d'activité	119
9.1.3.2.	Besoins en matériaux et usages	119
9.2.	Etat initial, incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes du projet et mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser les effets négatifs notables du projet sur l'environnement	121
9.2.1.	Environnement humain	121
9.2.2.	Paysage	122
9.2.3.	Faune-flore	123
9.2.4.	Eaux superficielles et souterraines	124
9.2.5.	Description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement	125
9.2.5.1.	Moyens matériels	125
9.2.5.2.	Sources de données	126
9.2.5.3.	Relevés de terrain	127
9.2.5.4.	Moyens humains et concertation interne	127
9.2.5.5.	Concertation externe	127
9.2.5.6.	Noms, qualités et qualifications du ou des experts qui ont préparé la notice d'incidence et les études ayant contribué à sa réalisation	128
9.3.	Mesures de suivi	129
9.4.	Description des conditions de remise en état du site après exploitation	130

9.5.	Evaluation des incidences sur la gestion de la ressource en eau	131
9.6.	Evaluation des incidences Natura 2000	132
10.	Décision d'étude au cas par cas	137
11.	Eléments graphiques	144
12.	Note de présentation non technique	148
PARTIE 3 : COMPLEMENTS A LA DEMANDE - ICPE		149
13.	Procédés de fabrication	150
14.	Capacités techniques et financières	156
14.1.	Capacités techniques	156
14.2.	Capacités financières	157
15.	Etat de pollution des sols	162
16.	Garanties financières	163
16.1.	Principes	163
16.1.1.	Références réglementaires	163
16.1.2.	Objectifs	163
16.1.3.	Modalités de calcul	163
16.2.	Calcul du montant des garanties financières	164
17.	Plan d'ensemble	178
18.	Etude de dangers	179
19.	Avis du maire et des propriétaires sur la remise en état	180
20.	Procédure d'évolution du plan local d'urbanisme (le cas échéant, si PLU en phase de révision ou modification)	181
21.	Plan de gestion des déchets d'extraction	184
22.	Document justifiant du respect des prescriptions générales applicables à l'installation (rubrique ICPE 2515)	185
22.1.	Préambule	185
22.2.	Conformité aux prescriptions de l'Arrêté du 26/11/2012 (rubrique ICPE 2515)	186
22.3.	Aménagements aux prescriptions générales (R512-46-5)	203

Fig. 1 : Extrait 2 de la légende de la carte des carrières en France (BRGM, 2020)	10
Fig. 2 : Vue sur l'excavation actuelle	11
Fig. 3 : Tableau de synthèse – chiffres clés	12
Fig. 4 : Plan de présentation	13
Fig. 5 : Procédure réglementaire de demande d'autorisation environnementale (Source : www.ecologique-solidaire.gouv.fr)	19
Fig. 6 : Extrait de l'AP du 4 juillet 2003 relatif aux rubriques ICPE autorisées	23
Fig. 7 : Rubriques ICPE applicables au projet	24
Fig. 8 : Plan des communes du rayon d'affichage	26
Fig. 9 : Rubriques IOTA applicables au projet	27
Fig. 10 : Synthèse des enjeux sur les espèces protégées (Execo Environnement)	28
Fig. 11 : Dans quels cas solliciter une demande de dérogation « Espèces protégées » (Source : Guide méthodologique « Autorisation Environnementale pour les industries de carrières » ; UNICEM février 2021)	29
Fig. 12 : Localisation des sites Natura 2000 les plus proches du projet	30
Fig. 13 : Extrait du règlement écrit du PLU	32
Fig. 14 : Extrait du PLU	33
Fig. 15 : Courrier du maire de la commune de Plounevez Lochrist en date du 24 mars 2021	35
Fig. 16 : Courrier de la communauté de communes du Haut Léon Communauté en date du 6 février 2023	36
Fig. 17 : Carte des vestiges archéologiques connus	41
Fig. 18 : Objectif du SRC pour limiter les impacts des carrières en fonction de la sensibilité environnementale des zones	55
Fig. 19 : Carte des territoires sensibles au titre de la biodiversité et du paysage – SRC Bretagne	57
Fig. 20 : Poids de la commande Publique dans le CA des entreprises du BTP	58
Fig. 21 : Besoins en granulats pour les chantiers d'Intérêt Public	59
Fig. 22 : Quantité de déchets du BTP générés en Bretagne en 2012 et 2015 - extrait du PRPGD	60
Fig. 23 : déchets générés par catégorie en 2015 - extrait du PRPGD	60
Fig. 24 : Part des déchets par typologie et destination des déchets inertes - extrait du PRPGD	61
Fig. 25 : Rayon moyen d'action des installations selon leur activités principales - extrait du PRPGD	61
Fig. 27 : Schéma reprenant les chiffres clés relatifs aux déchets du BTP (données de 2016 extraites du PRPGD)	62
Fig. 28 : Les objectifs relatifs aux déchets du BTP- extrait du PRPGD	62
Fig. 29 : Extrait K-Bis	66
Fig. 30 : Localisation de la carrière sur fond IGN au 1/250 000	70
Fig. 31 : Localisation de la carrière sur fond IGN au 1/25000	71
Fig. 32 : Vue aérienne sur la carrière de Kernevez-Bras	72
Fig. 33 : Plan parcellaire de la carrière de Kernevez-Bras	73
Fig. 34 : Extrait de l'AP du 4 juillet 2003 relatif à la délimitation de la carrière actuelle	74
Fig. 35 : Liste des parcelles actuellement autorisées	74
Fig. 36 : Relevés de propriété	77
Fig. 37 : Extrait du BODACC relatif à la fusion de Entreprise Simon et Carrières Lagadec	78
Fig. 38 : Attestation notariée relative à la fusion-absorption de Entreprise Simon par Carrières Lagadec	79
Fig. 39 : Plans du site actuel	86
Fig. 40 : Vue 1 : entrée de la carrière	87
Fig. 41 : Vue 2 : piste principale à l'Est	87
Fig. 42 : Vue 3 : partie Est de l'excavation	87
Fig. 43 : Vue 4 : zone végétalisée	88
Fig. 44 : Vue 5 : plateforme centrale	88
Fig. 45 : Vue 6 : fond de fouille en eau	89

Fig. 46 : Vue 7 : excavation	89
Fig. 47 : Vue 8 : excavation	89
Fig. 48 : Extrait de la carte géologique du BRGM	92
Fig. 49 : Principe de phasage – Phase 1 (0-5 ans)	100
Fig. 50 : Principe de phasage – Phase 2 (5-10 ans)	101
Fig. 51 : Principe de phasage – Phase 3 (10-15 ans)	102
Fig. 52 : Principe de phasage – Phase 4 (15-20 ans)	103
Fig. 53 : Principe de phasage – Phase 5 (20-25 ans)	104
Fig. 54 : Principe de phasage – Phase 6 (25-30ans)	105
Fig. 55 : Synoptique des installations mobiles futures	107
Fig. 56 : Plan de principe de la remise en état	113
Fig. 57 : Nature et volume des eaux utilisées	115
Fig. 58 : Plan de présentation	117
Fig. 59 : Tableau de synthèse – chiffres clés	118
Fig. 60 : Carrières recensées en activité dans un rayon de 20 km autour du projet	120
Fig. 61 : Rubriques IOTA applicables au projet	131
Fig. 62 : Arrêté Préfectoral en date du 11 avril 2023 stipulant que le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale	140
Fig. 63 : Localisation de la carrière sur fond IGN au 1/25000	145
Fig. 65 : Vue aérienne sur la carrière	146
Fig. 66 : Plan parcellaire de la carrière	147
Fig. 67 : Cotation Banque de France	158
Fig. 68 : Principes de la cotation banque de France	160
Fig. 69 : Légende de la cotation banque de France	161
Fig. 70 : Récapitulatif du montant actualisé des garanties financières	165
Fig. 71 : Plan du calcul du montant des garanties financières – Phase 1	166
Fig. 72 : Tableau de calcul du montant des garanties financières – Phase 1	167
Fig. 73 : Plan du calcul du montant des garanties financières – Phase 2	168
Fig. 74 : Tableau de calcul du montant des garanties financières – Phase 2	169
Fig. 75 : Plan du calcul du montant des garanties financières – Phase 3	170
Fig. 76 : Tableau de calcul du montant des garanties financières – Phase 3	171
Fig. 77 : Plan du calcul du montant des garanties financières – Phase 4	172
Fig. 78 : Tableau de calcul du montant des garanties financières – Phase 4	173
Fig. 79 : Plan du calcul du montant des garanties financières – Phase 5	174
Fig. 80 : Tableau de calcul du montant des garanties financières – Phase 5	175
Fig. 81 : Plan du calcul du montant des garanties financières – Phase 6	176
Fig. 82 : Tableau de calcul du montant des garanties financières – Phase 6	177
Fig. 83 : Avis du président de la communauté de communes du Haut Léon Communauté sur la remise en état	180
Fig. 84 : Courrier du maire de la commune de Plounevez Lochrist en date du 24 mars 2021	182
Fig. 85 : Courrier de la communauté de communes du Haut Léon Communauté en date du 6 février 2023	183
Fig. 86 : Proposition de suivi environnemental relatif aux poussières	203

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Arrêtés Préfectoraux actuels de la carrière	204
--	-----